

la comparaison de tout à l'heure, je dirais : l'artiste peut varier plus ou moins le nombre et l'étendue de son orchestre, il peut enrichir à son gré le texte mélodique, mais il est certains instruments qu'il doit proscrire du sanctuaire. Rien ne froisse plus une oreille délicate que d'entendre à certains jours dans nos églises les éclats bruyants et criards des clarinettes et des grosses caisses des musiques militaires. Que de peintures qui ne sont pas moins discordantes pour les yeux, tandis que la mélodie la plus nue, la plus dépouillée d'ornements, si elle est récitée irréprochablement, la toile la plus modeste, si les tons en sont simplement harmonieux, peuvent exercer un attrait infini. Tels sont par exemple les tableaux de M. Ingres et de ses disciples. Les prestiges du clair-obscur, la vie qui rayonne avec la lumière dans la nature et répand sur toutes choses la jeunesse et la chaleur, ne le leur demandez pas ; ce n'est même point leur souci ni l'objet de leur recherches, mais du moins, dans le chœur des couleurs, les voix sont à l'unisson. C'est à la rigueur tout ce qu'on peut exiger de l'artiste. Trop heureux et trop rares ceux qui peuvent joindre à l'originalité et à la grandeur du thème les accords variés, les broderies délicates qui en augmentent le charme.

Les autres artistes lyonnais fixés à Paris n'ont pas encore eu les occasions d'exécuter des travaux dans les monuments. Vous savez aussi que plusieurs de nos compatriotes, parmi ceux surtout qui se sont livrés à l'étude de la peinture religieuse, ont établi à Rome le centre de leurs relations. De ce nombre sont MM. Pilliard et Dumas. Ce dernier a adressé à l'Exposition de Paris un tableau fort remarqué par ses hautes qualités de style et la sévérité de son exécution. J'ignore ce que prépare M. Girodon. Les deux élèves de prédilection de M. Orsel, MM. Tyr et Faivre ont employé cette dernière année à terminer, sous la direction de M. Per-